



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E170340

VALABLE JUSQU'AU 11/10/2024

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/09/2017

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT BRIEUC 831488358rcs

Siret : 831 488 358 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 500379800153

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 103128190008

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 103128190008

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/09/2022

Raison sociale : FEGEANT MENUISERIE

LD RECHOU CREIS  
22780 PLOUNERIN

Téléphone : 02 96 21 13 28

Portable :

Site Internet : www.fegeant-menuiserie.bzh/

E-mail : fegeant.menuiserie@gmail.com

Responsabilité légale :  
FEGEANT BRUNO GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	07/12/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	07/12/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	23/09/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	07/12/2023
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/12/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	07/12/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	07/12/2023

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC  
2, RUE CHARLES LANSARD  
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.